

DATE DE
CONVOCATION

09 Décembre 2024

N° 27.299.24/44

DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORD

MAIRIE
DE
GRAVIGNY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 Décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Nombre de Conseillers

En exercice 27

Présents 22

Votants 25

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Abdelkader BENOUDA, Sonia LEMASSON-BAUMANN, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Maxime HUMBERT, Jean-Pascal Lecoq, Brigitte BOULAT-DAUFRENE, Patrik WATEL, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD

Objet :

SIEGE 27- Avis sur le
programme de travaux
2025

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mr Xavier LORDET à Mr Marcel VANOT
Mr Pascal DOAT à Mme Florence PIQUET
Mr Manuel CRETOT à David PERREAU

Absents :

Mme Jocelyne DUCHESNE
Mme Gwendoline LEBLANC-GONSARD

A été élue secrétaire de séance : Mme Florence PIQUET

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 1^{er} février 2021 actant la convention triennale entre le SIEGE 27 et la ville

Vu l'enveloppe disponible pour les travaux 2025

Considérant que ENEDIS a lancé une campagne de remplacement des fils nus par des torsadés, et, qu'il ne sera plus possible de les effacer sur une période de 10 à 15 ans,

Considérant qu'il convient donc d'orienter les travaux vers l'effacement de réseaux contenant des fils nus,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'ACTER le principe d'utiliser l'enveloppe budgétaire disponible pour effacer les réseaux :

- Rue des Aubépines
- Rue Pierre BROSSOLETTE
- Rond-Point Clos Mégret

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

